



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

## OFFRE D'EMPLOI

### Poste de brigadier scolaire

La personne titulaire de ce poste est sous la responsabilité de la directrice générale. Elle est préposée aux traverses des écoliers.

#### **Principales responsabilités**

- Assurer la sécurité des enfants qui traversent la rue pour se rendre à l'école, en utilisant un panneau d'arrêt pour signaler aux voitures d'arrêter ;
- Surveiller les intersections et aider les enfants à traverser la rue en toute sécurité ;
- Informer et sensibiliser les écoliers sur les règles de sécurité et les bons comportements à adopter sur le réseau routier ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'école pour s'assurer que les enfants ont les informations nécessaires pour se rendre à l'école en toute sécurité ;
- Signaler tout problème de sécurité à la direction générale.

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

#### **Qualités requises :**

- Être responsable ;
- Être fiable ;
- Être ponctuel ;
- Être soucieux de la sécurité des enfants ;
- Être disposé à travailler sous diverses conditions météorologiques ;
- Être disposé à travailler selon un horaire entrecoupé.

#### **Conditions de travail**

- L'horaire régulier de travail est du lundi au vendredi et peut nécessiter jusqu'à 4 déplacements par jour ;
- La période de travail couvre l'année scolaire 2023-2024 ;
- Le salaire est à discuter.

#### **Candidature**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et lettre de motivation par courrier ou par courriel au plus tard le jeudi 3 août 2023, à l'attention de :

Mme Johanne Godin, Directrice générale  
Municipalité de Saint-Simon  
49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0

Courriel : [johanne.godin@saint-simon.ca](mailto:johanne.godin@saint-simon.ca)

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il est à noter que seuls les candidats retenus seront contactés.